



AVIS AUX MEMBRES

N° 2018 – 008

Le 12 janvier 2018

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL FNB BetaPro Contrats à court terme S&P 500 VIX haussier quotidien 2x (HVU) Regroupement d'actions

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer qu'Horizons ETFs Management (Canada) Inc. («Horizons ETFs») va consolider les unités de FNB BetaPro Contrats à court terme S&P 500 VIX haussier quotidien 2X («HVU»). Le regroupement d'actions sur un ratio de 1 pour 5 sera effectif à l'ouverture des marchés le 15 janvier 2018.

CDCC - détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur HVU seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE** **15 janvier 2018**
EN VIGUEUR :
- **SYMBOLES DES OPTIONS :** **HVU deviendra HVU2**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **20**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** **20 Unités de FNB BetaPro Contrats à court terme S&P 500 VIX haussier quotidien 2X.**
- **PRIX DE LEVÉE :** **Les prix de levée seront multipliés par 5**
- **NOUVEAU CUSIP :** **08660L 20 6**

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaide ouest

3^e étage,

Toronto (Ontario)

M5H 1S3

Tél. : 416-367-2470

Tour de la Bourse

800, square Victoria, 3^e étage

Montréal (Québec)

H4Z 1A9

Tél. : 514-871-3545

www.cdcc.ca



- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 250 000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

La Bourse - détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le regroupement d'action et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options HVU seront transférées à la classe d'options HVU2 qui constitue le nouveau livrable. **Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée.** Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

BetaPro S&P 500 VIX Short-Term Futures 2x Daily Bull ETF		
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée
HVU2	2,00 \$	10,00 \$
HVU2	2,50 \$	12,50 \$
HVU2	3,00 \$	15,00 \$
HVU2	4,00 \$	20,00 \$
HVU2	5,00 \$	25,00 \$
HVU2	6,00 \$	30,00 \$
HVU2	7,00 \$	35,00 \$
HVU2	8,00 \$	40,00 \$
HVU2	9,00 \$	45,00 \$
HVU2	10,00 \$	50,00 \$

Exemple Numérique

Pour un membre détenant une position longue sur un put dont le prix de levée est 4,00\$ et considérant que le prix de fermeture de l'option HVU du 12 janvier 2018 est de 2,97\$, la valeur intrinsèque de cette option avant l'ajustement sera :

$$\begin{aligned} \text{Valeur Intrinsèque} &= 4,00\$ \times 100 - 2,97\$ \times 100 \\ &= 103,00\$ \end{aligned}$$



Après l'ajustement, la valeur intrinsèque de cette option sera:

$$\begin{aligned}\text{Valeur Intrinsèque} &= \text{Prix de levée} \times \text{Multiplicateur} - \text{Nouveau prix du sous-jacent} \times \\ &\quad \text{Nouveau livrable} \\ &= 20,00\$ \times 20 - 14,85\$ \times (100/5) \\ &= 103,00\$\end{aligned}$$

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaide ouest

3^e étage,

Toronto (Ontario)

M5H 1S3

Tél. : 416-367-2470

Tour de la Bourse

800, square Victoria, 3^e étage

Montréal (Québec)

H4Z 1A9

Tél. : 514-871-3545

www.cdcc.ca